

Aide alimentaire associative régulière : bilan 2011-2012

Les cinq associations auprès desquelles les personnes dans le besoin peuvent s'inscrire pour recevoir régulièrement une aide alimentaire sous forme de produits vont recommencer, à partir de septembre, une nouvelle campagne d'inscription. On peut donc dès maintenant tirer un bilan de la campagne qui s'achève grâce aux informations recueillies par les personnes bénévoles qui accueillent. C'est l'objet du document ci-joint qu'on peut télécharger et imprimer.

Rappelons que les associations concernées par ce bilan sont :

- l'A.J.S., le bon emploi de la solidarité
- la Congrégation de l'Armée du salut
- la Croix Rouge
- Emmaüs
- Saint Vincent de Paul

Rappelons aussi qu'il ne s'agit que de l'une des formes revêtues sur la région dunkerquoise par l'aide alimentaire. D'autres associations et les C.C.A.S. de chaque commune mènent d'autres actions en ce sens. Pour en savoir plus à ce sujet, on peut consulter l'article consacré aux différentes formes d'aides alimentaires sur le dunkerquois.